

MAIRIE
DE
SUCCIEU
ISERE

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42
Fax 04 74 92 07 16
mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2015

Etaient présents : **BARRAL** Baptiste - **BARRAL-JOANNES** Anne-Laure
BOUILLOT Didier - **CLOT** Bernard - **DUPERRET** Christophe - **FIHMAN**
Cécile - **GAGET** Patrick - **GALLOIS** Brigitte - **PAQUIER** Corinne
PERRICHON Marie-Madeleine - **PREYNAT** Guylène - **SORLIN** Julia -

Excusés :

VEYET Richard (Pouvoir à **PAQUIER** Corinne)
VIAL Guillaume (Pouvoir à **CLOS** Bernard)
DOUILLET Alain (Pouvoir à **BARRAL** Anne-Laure)

Secrétaire de séance : **SORLIN** Julia

1 - Approbation du CR du Conseil municipal de mars 2015

Il est demandé de préciser que l'affectation du résultat concerne l'excédent de fonctionnement, soit 92 712.93 €. L'excédent d'investissement de 17 764.99 € étant automatiquement reporté dans sa section.

=> Le compte-rendu est adopté à l'unanimité avec cette précision.

2 - ECOLE

A) Procédure d'organisation des TAP - 2015-2016

Un bilan a été réalisé avant les vacances de février avec les intervenants. Il en ressort un bilan plutôt positif et satisfaisant pour les intervenants.

Concernant les disponibilités 2015-2016, 2 intervenantes ne seront plus disponibles : Aude MANCHON (le Totemm, qui ne sera disponible qu'au deuxième trimestre) et Catherine ROCHE (Arts Plastiques).

Un questionnaire à l'attention des intervenants va être envoyé afin de savoir lesquels souhaitent reconduire leur intervention l'année prochaine.

Les axes de travail pour les TAP 2015-2016 :

- Essayer de simplifier la gestion des TAP afin de faciliter l'organisation en cas d'absence.
- Proposer une activité allégée « à la carte » pour les petites sections avec un même intervenant afin de répondre au mieux à leur rythme.

B) Ecole - PEDT

Le PEDT initialement conclu entre les communes de Châteauvillain Eclose-Badinières, Sérézin-de-la-Tour et Succieu va être rejoint par les communes de Meyrié, Nivolas-Vermelle, Les Eparres, Crachier et Chézeneuve.

Le bénéfice pour notre commune, sera entre autre une mutualisation plus importante des intervenants afin de renouveler et proposer des activités variées aux enfants.

La durée de la convention est à l'étude pour la modifier de 1 an initialement à 2 ans pour plus de stabilité.

- La CAPI proposera de nouveau un choix d'activités encadrés au choix des communes.
- L'aide de l'état est également pérennisée.
- Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) proposera des formations « TAP » aux agents.

Aujourd'hui le coût des TAP est d'environ 10 000 à 11 000 €.

Il comprend :

- o Les prestataires extérieurs
- o L'entretien des locaux
- o Les vacataires (intervenants et ménage)

Les Recettes :

- o La participation des parents
- o Le fond de soutien de l'état (50€/élève/an)

Pour le moment le Budget Général couvre la différence entre dépenses et recettes pour environ 1/3 du budget.

La procédure de demande de subvention par le CAF est à l'étude.

3 - CCAS : Bilan Activité et Perspectives

Bilan des activités de l'année écoulée :

- Repas des Anciens.
- Colis de Noël.
- Participation aux familles pour l'inscription aux centres aérés.
- Anniversaires des personnes de plus de 70 ans.
- Spectacle les « Dés en Bulles » en octobre 2014.

Le Conseil d'Administration a décidé la reconduction des actions précédentes.

Le spectacle de l'année prochaine sera une représentation de la Compagnie Quiproquo «le médecin malgré lui», adaptation très libre de la pièce de Molière. Le spectacle est programmé le samedi 3 octobre prochain.

N.B : Afin de favoriser les échanges intergénérationnels, il sera proposé cette année encore aux conscrits de participer au service du repas des Anciens début septembre.

4 - BATIMENTS : Lancement d'une procédure de consultation pour le diagnostic accessibilité.

La commune a l'obligation de poser un dossier d'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmé) concernant la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments recevant du public pour le 27 septembre 2015 dernier délai.

Cet agenda une fois posé donne l'obligation de réaliser les travaux dans un délai de 3 ans.

Pour établir cet agenda, il est nécessaire de faire réaliser un «diagnostic accessibilité» sur l'ensemble des bâtiments, mairie, école, salles associatives, église et cure par un organisme habilité.

Il est proposé au Conseil de lancer la consultation afin d'avoir plusieurs offres

⇒ **Pour 14, Abstention 1**

Chauffage de l'école

Nous avons obtenu une subvention du Conseil Général afin de remplacer les chauffages vétustes de l'école. La dépense a été budgétée sur cette année. Il est difficile d'attendre la fin du projet de restructuration des locaux pour intervenir sur ce sujet.

Le devis mieux disant est celui de la société L'YBELEC pour 4 267 €.

⇒ Pour 13, Abstention 2

5 - ADMINISTRATION

A) Délibération Cimetière - Tarifs des concessions cinéraires

Considérant les demandes croissantes d'emplacements cinéraires liées aux pratiques funéraires d'incinération, il y a lieu de déterminer une classe supplémentaire de concessions dans le cimetière de Succieu, ainsi que les tarifs qui y sont attachés.

La société Boudrier nous indique que l'espace situé à gauche de l'entrée du cimetière peut accueillir 7 emplacements.

Il est proposé les tarifs de concessions suivants :

15 ans : 40 €

30 ans : 75 €

50 ans : 125 €

⇒ **Adopté à l'unanimité**

B) Fournisseur d'électricité de la Salle des Fêtes

L'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité en janvier 2016 sur les abonnements de plus de 36 KVa, nous oblige à effectuer un appel d'offre aux fournisseurs d'électricité.

Le SEDI (Syndicat d'Énergie de l'Isère) propose un groupement d'achat pour effectuer cet appel d'offre, par conventionnement et pour une rémunération de 0.5 % de la facture TTC.

La consommation de la Salle des Fêtes est d'environ 4 800 € HT en 2014.

La proposition est de ne pas adhérer à ce groupement d'achat du SEDI.

⇒ **Pour 14, Abstention 1**

7 - INTERCOMMUNALITE

A) Rapport d'activité 2014 de la CAPI

Le rapport d'activité a été communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux. Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport d'activité.

NB : il est consultable au secrétariat de mairie.

B - Extension de la compétence de la CAPI sur la Fibre Optique

La CAPI va participer au déploiement de la fibre optique sur son territoire, avec le Conseil Général de l'Isère.

Pour cela, il est nécessaire que les communes valident l'extension de compétences de la Communauté d'Agglomération dans ce domaine.

Il est proposé au conseil municipal d'accepter cette extension.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

8 - Questions Diverses

Information

Le prêt à court terme de la Salle des fêtes a été entièrement soldé.

COMMUNIQUES MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en avril 1999 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : Il sera fermé du 1^{er} au 16 mai inclus.

CEREMONIE DU 8 MAI : le 70^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme sera célébré à 11h00 au monument aux morts.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : Les collectes des ordures ménagères des 1^{er} et 8 mai 2015 seront assurées normalement par le SMND. Il convient, comme habituellement, de sortir les bacs la veille au soir.

Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés mais seront ouvertes les samedis 2 et 9, vendredi 15 et samedi 16 mai 2015 aux horaires habituels.

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Evénement	Contact
GYM Détente	30/04/2015 7/05/2015 13/05/2015	Cours de gym - 20:00 Salle des fêtes	Martine AMIEZ ☎ 06 74 82 77 36
ASSTF	25/04/2015 02/05/2015	VENTE DE FLEURS Centre village REPAS DANSANT Salle des fêtes du Gapillon	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
Sou des écoles	10/05/2015	VIDE GRENIER ET VENTE FLEURS Stade du Gapillon	Sandrine COUTURIER ☎ 04 74 27 67 75
Artistes en herbe	25/04/2015 09/05/2015	Salle du Bon Accueil 9:00	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81